

« **France-Turquie, une longue histoire d'amour** »

lundi 3 octobre 2005

TF1.fr

Alors que les négociations d'adhésion avec la Turquie devaient s'ouvrir dans la nuit de lundi à mardi, un récent sondage montre que 60% des Français s'opposent à l'entrée d'Ankara dans l'Union européenne. Faruk Bilici, historien, spécialiste des relations franco-turques, explique à tf1.fr que cette hostilité est une anomalie historique.

Faruk Bilici est historien, spécialisé dans l'histoire ottomane et notamment dans les relations entre la France et la Turquie. Il enseigne à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).

Son dernier livre « Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul » a été publié en 2004 (éditions Türk Tarih Kurumu, Ankara).

tf1.fr : Au regard de l'Histoire, les tensions actuelles entre la France et la Turquie sont-elles une « anomalie » ?

Faruk Bilici : Sur le plan politique, je pense que les relations entre les deux pays ont toujours été excellentes et qu'elles le sont d'ailleurs toujours. C'est même une longue histoire d'amour. La France n'a rien à reprocher à la Turquie. Les divergences proviennent d'une politique politicienne interne à la France. Certains partis, à des fins électorales, utilisent le vieux discours idéologique sur le choc des civilisations entre l'Orient et l'Occident.

tf1.fr : A quand remontent les premières relations entre les deux pays ?

F.B. : En 1524, après sa défaite à Pavie face à Charles Quint, François I^{er} recherche une alliance militaire pour sauver la France. Il s'adresse alors à la seule puissance capable de rivaliser avec l'Empire germanique : il s'agit de l'Empire ottoman, présent sur le territoire européen depuis 1354. Le sultan Soliman le Magnifique intervient alors de trois manières : il attaque l'aile orientale de l'Empire germanique, occupant la Hongrie en 1529. Si le siège de Vienne se solde ensuite par un échec, il a néanmoins fortement diminué les forces impériales. Enfin, Soliman envoie une flotte en Méditerranée pour assiéger Nice, alors aux mains des Espagnols, pendant un an.

En 1535, la France installe sa première ambassade à Istanbul avant la signature l'année suivante du premier traité, appelé alors « capitulations ». Le sultan accorde sur son territoire des « privilèges » à la France dans trois domaines : juridique, commercial et surtout culturel et cultuel. Les catholiques français présents sur le territoire ottoman, surnommés « Levantins », peuvent ainsi exercer leur religion, commercer librement ou parler leur langue. L'ambassadeur dira même que les « Français vivent en Turquie comme s'ils étaient au milieu de la France ». L'inverse est alors totalement impensable, puisque la France est en pleine guerre de religions.

« L'Occident avait besoin de l'Orient »

tf1.fr : Pourquoi Soliman ne demande-t-il justement pas la réciprocité de ces privilèges à François I^{er} ?

F.B. : Tout simplement car à l'époque, un Ottoman n'avait absolument rien à demander à l'Europe, et encore moins envie d'y aller : elle était considérée comme un ensemble de pays mécréants. L'Empire ottoman s'étendait alors sur trois continents, Europe, Afrique et Asie. On y trouvait tout : les joyaux de la civilisation (Le Caire, Bagdad, Jérusalem...), les lieux de pèlerinage, les avancées industrielles et technologiques. Bref, l'Occident avait besoin de l'Orient. Le renversement de tendance n'aura lieu qu'au XVIII^e siècle.

tf1.fr : Quels étaient dans ce cas les intérêts de Soliman ?

F.B. : Tout d'abord, le même que celui de François 1^{er} : face à un environnement hostile (Iran à l'Est, Autriche-Hongrie à l'Ouest), il avait besoin d'un allié militaire. Leur alliance objective sera payante puisqu'elle dissuadera les attaques contre l'un et l'autre. Ensuite, face à monde qui se déplace vers l'Europe, Soliman attirait ainsi les négociants français sur ses territoires. Il faut d'ailleurs noter que le Sud de la France vivait grâce aux marchés de l'Empire ottoman. Sans cette alliance économique, il n'y aurait pas de Marseille.

« Louis XIV, turban de Versailles »

tf1.fr : Cette alliance se poursuit-elle avec les successeurs de François I^{er} et de Soliman ?

F.B. : Elle se renforce. Que ce soit avec Henri IV, Louis XIV ou Louis XV, les chrétiens de Turquie bénéficient de protection, il ont accès aux lieux saints, construisent des églises, des couvents, des écoles. Rappelez-vous que dans Candide, Voltaire présente un Empire ottoman tolérant : ses personnages trouvent le repos dans une cour de mosquée à Istanbul, où musulmans, catholiques, protestants ou juifs vivent en paix. Les échanges économiques se développent également.

tf1.fr : Comment sont perçus ces liens dans le reste de l'Europe ?

F.B. : La France est accusée d'être l'ennemi de la Chrétienté, faisant le lit du « Grand turc », leader du monde musulman et de ses dangers. Louis XIV est ainsi surnommé le « représentant du sultan à Versailles », voire le « turban de Versailles ». Mais derrière cette raison d'Etat qui veut garder l'alliance avec l'Orient, les élites ont aussi tendance, parfois diligentées en sous-main par l'Etat lui-même, à répondre aux accusations. Elles mettent en avant la lutte des civilisations entre l'Occident chrétien et l'Orient musulman. C'est toujours le cas aujourd'hui.

« Les élites turques imprégnées de la Révolution »

tf1.fr : Comment l'Empire ottoman réagit-il à la Révolution française ?

F.B. : Alors que toute l'Europe se coalise contre les Révolutionnaires, il reconnaît le nouveau régime. La cocarde tricolore est par exemple arborée à Istanbul. S'il s'était joint aux coalisés, il est fort probable que le sort de la France eut été différent (ndlr : Robespierre disait que la « Turquie était la plus ancienne et la plus fidèle alliée de la France »). Le sultan Selim III soutient en fait les idées révolutionnaires car elles vont dans le sens de son idéologie et des réformes qu'il veut entamer. A partir de 1793, son soutien sera plus neutre mais les élites intellectuelles turques resteront fortement imprégnées de la Révolution.

tf1.fr : Pourtant, les effets de la Révolution française se retourneront contre les Turcs...

F.B. : Même s'il présente l'expédition d'Egypte de 1798 comme une attaque contre les mamelouks, Napoléon occupe en effet purement et simplement un territoire ottoman. Après le traité de paix de 1802, les choses rentreront dans l'ordre et la Turquie sera le premier pays à lui reconnaître le titre d'Empereur, dès 1804.

Le début du XIX^e siècle, marqué par les idéologies de lutte des civilisations et d'expansion coloniale française et européenne, se fait ensuite au détriment de l'Empire ottoman. « La question d'Orient » n'est ni plus ni moins qu'un grignotage de ses territoires. Rien d'étonnant donc à ce que Louis XVIII s'allie à la

Russie et à l'Angleterre pour libérer la Grèce du joug ottoman. Lors de la bataille de Navarin en 1827, l'Empire ottoman perd sa flotte.

« L'Empire ottoman, membre du concert des nations européennes »

tf1.fr : Malgré tout, il ne s'agit que d'un accident de parcours...

F.B. : Oui, l'alliance franco-turque reprend rapidement ses droits. Lors de la Guerre de Crimée (ndlr : 1853-55), la France, l'Angleterre et l'Empire ottoman combattent les Russes. Surtout, le traité de Paris de 1856 introduit la notion de « concert des nations européennes », auquel l'Empire ottoman est pleinement associé. Dans les faits, c'était déjà le cas puisque rien ne se réglait sans lui en Europe, aussi bien militairement et diplomatiquement. Mais c'est bien la preuve que dire aujourd'hui que la Turquie n'est pas européenne est un contre-sens historique.

tf1.fr : Lors de la seconde moitié du 19^e siècle, l'alliance bénéficiera surtout à la France.

F.B. : L'Empire ottoman tombe en effet dans sa léthargie. Petit à petit, les privilèges accordés par Soliman se sont transformés en droits. Les sultans ont besoin d'argent et ils empruntent aux négociants français.

Et quand la Turquie fait confiance à la France sur le plan politique, elle se sent trahie. En 1878, le traité de Berlin consacre le démantèlement de l'Empire dans les Balkans et à l'Est. Il sauve ce qu'il peut grâce à la France et l'Angleterre mais il le paiera cher : Chypre et l'Egypte passent sous domination britannique, tandis que la Tunisie est récupérée par Paris. Cela explique en partie le ralliement désastreux à l'Allemagne lors de la Première guerre mondiale, avec qui des accords militaires existent depuis la fin du 19^e siècle. Mais dès son arrivée au pouvoir, Mustafa Kemal, francophile, relancera les relations avec la France.

« Les Turcs ne comprennent pas les réticences françaises »

tf1.fr : Quelles traces ces alliances ont-elles laissé en Turquie ?

F.B. : La société turque est francophile. Ses élites connaissent l'Occident grâce à la France. Les intellectuels et la classe politique ont tous reçu une éducation française, notamment par le biais du lycée français de Galatasaray. La culture française est d'ailleurs restée la culture dominante en Turquie face à la culture anglo-saxonne jusqu'en dans les années 70.

Au niveau administratif, les institutions sont une copie conforme de la France. Au milieu du XIX^e siècle, le sultan Abdulmedjid a en effet calqué les codes civil et du commerce sur le code napoléonien. Le découpage administratif de la Turquie est par exemple identique au vôtre : commune, canton, arrondissement, département. Les élites administratives turques passent d'ailleurs toutes par l'ENA.

Et bien sûr, il y a la laïcité. La Turquie est le seul pays au monde à appliquer la laïcité à la française dans le sens de la Révolution française. Il n'y a aucune place pour la religion dans l'espace public, les écoles privées musulmanes sont interdites. D'ailleurs, les musulmans pratiquants se plaignent de la farouche application de cette laïcité. Ils espèrent que l'adhésion à l'UE leur permettra de trouver un espace de liberté.

tf1.fr : Le peuple turc comprend-il les réticences françaises ?

F.B. : Non, il est ahuri. Et nous avons d'ailleurs du mal à lui expliquer, pour la bonne raison que nous ne comprenons pas nous-mêmes. La Turquie a toujours été tournée vers l'Europe, elle siège déjà dans la plupart des institutions et organisations européennes, ses clubs de foot jouent la Coupe d'Europe. Lorsqu'il s'agissait de faire barrage à l'URSS, elle était considérée comme européenne. Pourquoi ce ne serait plus le cas maintenant après que la menace communiste a disparu ? Pour moi, le problème est vraiment franco-français.